



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la
Gauche démocrate et républicaine
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 7 novembre 2019

Monsieur Alain THAUVETTE
Directeur Régional TER Auvergne Rhône-Alpes
116, cours Lafayette
CS 13511
69489 LYON Cedex 03

Objet : Ligne TER Thiers-Clermont – nouveau plan de transport
Nos références : JB1552

Monsieur le Directeur,

Depuis la présentation début août 2019 aux élus locaux et aux usagers de l'évolution de l'offre TER sur l'axe Thiers - Clermont-Ferrand, vous avez été sollicité et interpellé à de multiples reprises au regard de l'inadaptation et de la dégradation sans précédent des conditions de transports des voyageurs qui résulteraient d'un tel plan de transport.

Usagers et élus soulignent tous que ces changements ne correspondent pas aux besoins du plus grand nombre, avec la suppression des trains aux heures de pointe et sur les horaires les plus fréquentés, tout particulièrement sur les dessertes de Thiers, Pont-de-Dore et Lezoux. De nombreuses circulations ferroviaires, en particulier aux heures les plus fréquentées, seraient ainsi interrompues à partir de la gare de Vertaizon, avec la mise en place de circulations routières vers Lezoux, Pont-de-Dore et Thiers, ou inversement. L'offre ainsi présentée est d'une rare complexité, mais surtout en total décalage avec les circulations et habitudes actuelles !

Sans information à ce jour quant à de nouvelles propositions, je considère que la rencontre obtenue par les élus locaux le 11 octobre dernier n'a pas conduit à ce jour à revoir l'offre qui serait proposée dès le mois de décembre 2019 sur cette ligne.

Imposer ce nouveau plan de transport constituerait non seulement une attaque directe contre toute volonté politique de renforcement des transports collectifs de proximité, laissant entrevoir un transfert de nombreux voyageurs vers le véhicule individuel et la route, mais elle pénaliserait aussi sciemment une ligne essentielle pour l'équilibre territorial et la liaison entre le bassin thiernois et la métropole clermontoise.

.../...

Je considère ainsi que toute mise en application en décembre 2019 de ce plan de transport, sans présentation d'une offre adaptée à cette date, témoignerait une nouvelle fois du sens tout particulier du dialogue qu'entend porter la SNCF auprès de ses usagers et des élus des territoires. Dans ce cas, je ne manquerai pas de revenir publiquement sur de telles pratiques dans les semaines qui viennent.

Restant toujours à votre disposition pour de nouveaux engagements, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE

Copie à :

- Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes.

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la
Gauche démocrate et républicaine
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 7 novembre 2019

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil Régional
Auvergne Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON cedex 02

Objet : Ligne TER Thiers-Clermont – nouveau plan de transport
Nos références : JB1552

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint le courrier adressé ce jour à Monsieur Alain Thauvette, Directeur Régional TER Auvergne Rhône-Alpes relatif à l'évolution de l'offre TER sur l'axe Thiers - Clermont-Ferrand qui doit prendre effet à compter de décembre 2019.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE